OUESTRAIL

Communiqué de presse

Vers une meilleure gestion des infrastructures ferroviaires

Monthey, le 26 juin 2023. **L'association OUESTRAIL soutient les recommandations du contrôle fédéral des finances sur la planification et le contrôle des investissements concernant la priorisation du maintien de la qualité des infrastructures. Elle demande également que des améliorations soient apportées dans les rôles et la gouvernance des projets entre les gestionnaires d'infrastructure et l'Office fédéral des transports (OFT), cela afin de gagner du temps précieux dans les études et les procédures. Les moyens du Fonds d'infrastructure ferroviaire ne doivent pas être diminués à la vue de la situation des retard pris dans l'entretien du réseau ferroviaire et des besoins identifiés de mise à niveau et de développement.**

L'exemple du nouvel horaire 2025 en Suisse occidentale en est la preuve. Le besoin en renouvellement des installations ferroviaires est massif, la faute d'une planification hasardeuse, de chantiers continuellement repoussés et d'un fossé qui se creuse entre les moyens financiers disponibles et la réalité. Les temps de parcours ne peuvent plus être tenus avec l'évolution des normes et des aménagements seront nécessaires pour retrouver un système performant et attractif.

Le rapport du contrôle fédéral des finances s'est intéressé uniquement au réseau CFF, soit environ le 60% du réseau ferré helvétique. La situation est relativement semblable pour les autres gestionnaires d'infrastructure avec notamment plusieurs années de retard dans la mise en conformité des installations pour l'accès aux handicapés et des besoins accrus de renouvellement. L'Office fédéral des transports négocie actuellement avec les gestionnaires d'infrastructure une baisse des montants qui seront affectés à l'entretien et à l'exploitation du réseau ferroviaire entre 2025 et 2028, alors que la dégradation de l'horaire en Suisse occidentale est justifiée pour investir plus dans le renouvellement et ouvrir plusieurs chantiers en parallèle. Cette baisse des moyens alloués à l'entretien et à la mise à niveau du réseau ferroviaire n'est pas acceptable.

Cette situation paradoxale montre l'écart qu'il y a entre les gestionnaires d'infrastructure et l'OFT en charge des normes, des autorisations, de la surveillance et du financement de l'infrastructure ferroviaire. Les nombreux projets s'enlisent dans de longues procédures techniques, puis de mise à l'enquête. Le réseau vieillit inexorablement, la fiabilité des installations impacte la qualité de l'offre et l'attractivité globale du système, les projets de développement de capacité prennent du retard et il n'est pas possible de mettre en place de nouvelles offres. C'est un fait. Il faut clarifier les rôles et les responsabilités entre les gestionnaires et l'OFT. Il faut adapter la législation et prendre en considération qu'il y a, comme pour l'énergie, des infrastructures stratégiques de mobilité qui doivent pouvoir bénéficier de procédures accélérées.

Renseignements complémentaires :
Olivier Français, Président OUESTRAIL et Conseiller aux États (079 332 00 01)
Lisa Mazzone, Vice-Présidente OUESTRAIL et Conseillère aux États (077 404 16 08)
Valérie Piller Carrard, Vice-Présidente OUESTRAIL et Conseillère nationale (079 290 23 67)
Charles Juillard, Vice-Président OUESTRAIL et Conseiller aux États (079 722 39 72)